Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della populazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 50 (2003)

Heft: 7

Rubrik: Edito romand

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Edito romand

Une carte à jouer...

Incontestablement, le récent séminaire de l'USPC de Schwarzenburg a montré la direction de l'avenir de l'Union suisse pour la protection civile. En effet, depuis quelques années, avec les réformes successives et la «fonte» des effectifs, on a assisté à une hémorragie de membres. Certains parce qu'ils ne faisaient plus partie des rôles de la PCi et d'autres (les intéressés lambdas) parce qu'ils ne trouvaient tout simplement plus leurs marques.

En revanche, on a vu une augmentation non négligeable de la «qualité» des membres. Depuis la mise en route de la nouvelle politique de sécurité, du retrait annoncé de la Confédération au profit des cantons, les discussions sont devenues plus spécialisées. On pourrait le regretter, notamment par rapport aux objectifs statutaires. Et pourtant, cette évolution est inéluctable. D'ailleurs, l'orientation prise par le séminaire le montre bien. Pour les offices ou services cantonaux, l'USPC devient un lieu d'échange privilégié et, surtout, neutre. Cette interface est un outil intéressant, très éloigné *d'une forme hiérarchique d'information,* c'est un instrument de communication pure qu'il convient de développer encore. L'USPC devient, en quelque sorte «l'Union suisse pour la protection de la population». Un *forum* incontournable pour tous les acteurs (partenaires et services cantonaux) de la nouvelle Loi fédérale. Et pour les sections, elle offre un nouveau champ d'action, en prise directe avec le terrain.

Pour le magazine *action*, dont le «virage» a été pris il y a quelque trois ans, son intertitre de «Forum pour la protection de la population» va prendre tout son sens. Bien sûr, la mutation n'est pas encore achevée, mais des entretiens approfondis sont en cours. On en veut pour preuve les relations privilégiées que la revue entretient avec un certain nombre de partenaires, notamment le journal des sapeurs-pompiers.

Enfin, on ne saurait terminer cette année sans adresser un souvenir ému à tous ceux qui nous ont quittés. Et remercier aussi tous les fidèles lectrices et lecteurs en leur souhaitant de bonnes Fêtes de Noël ainsi qu'une bonne et heureuse année 2004!

René Mathey

Une assemblée clairsemée.

DE LA LOI À LA RÉALITÉ

Sous le signe de la protection civile XXI

C'est devant une assemblée quelque peu clairsemée que s'est ouvert le traditionnel séminaire d'automne de l'Union suisse pour la protection civile (USPC). Pour Walter Donzé, président central, ce séminaire devrait permettre à chacun de passer de la théorie à la pratique, en favorisant les échanges d'idées.

RENÉ MATHEY

Cette année, l'USPC souhaitait privilégier l'échange en donnant la parole aux cantons, par de brefs exposés dans certains domaines de la future protection civile. Après la présentation de «modèles», les discussions avaient lieu en plénum et non plus dans des ateliers. Sur ce plan, l'exercice peut être considéré comme réussi.

Mais commençons par le commencement. En début de matinée, les participants ont pu visionner le «nouveau» film de présentation de la Protection de la population, intitulé «Wenn die Netze reissen»; qui, par la magie de la traduction, a été interprété par «Quand les réseaux ne fonctionnent plus». Si tous les participants romands ont finalement saisi dans quel sens il fallait comprendre le mot «réseau», la forme en a choqué plus d'un, d'autant que ce film d'information est destiné à un public de spécialistes. Constitué d'images vécues, fortes, les commentaires «off» laisseraient plutôt à désirer. En effet, ils ne donnent pas l'impression d'apporter une réponse au titre. A la décharge des réalisateurs, il est extrêmement difficile de faire du neuf avec du vieux, notamment lorsque les moyens financiers sont plus que limités. D'un autre côté, on pourrait se demander si la diffusion d'un tel support ne devrait pas être élargie au grand public.

Quant à Willi Scholl, directeur de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), il s'est dit confiant dans la capacité des membres de l'USPC de contribuer efficacement à la mise en place de la réforme.

Régionalisation et structures

Pour cette partie, les cantons de Berne, Argovie et Vaud ont présenté leurs dispositifs.

Pour le canton de *Berne*, la nouvelle loi cantonale devrait entrer en vigueur au 1er janvier 2005. Au rayon des responsabilités, si l'essentiel passe de la Confédération au canton, une nouvelle clé de répartition sera mise en place entre canton et communes. Actuellement, le canton compte 72 organisations pour 13 200 astreints et le budget est de l'ordre de 25 millions de francs. La régionalisation, dénommée «light», ramènera l'ensemble à environ 33 organisations et 5985 astreints, pour un coût de 18,6 millions (canton et communes).

Le dispositif prévoit encore six forces d'intervention interrégionales organisées en bataillon. Toutes les formations sont modulaires. Elles peuvent être engagées seules ou renforcées. Chaque compagnie sera motorisée de façon à garantir une intervention rapide. Le stationnement sera fonction des différentes zones de danger.

L'organisation prévue dans le canton d'*Argovie* est aussi basée sur la régionalisation. A partir du 1er janvier 2004, le canton d'Argovie comptera 38 organisations régionales. De plus, les différentes organisations pourront compter, en cas de dangers particuliers, sur l'appui d'une organisation cantonale. Cette force d'intervention pourrait également être mise à disposition d'autres cantons. Des dispositions particulières ont également été prises pour intervenir sur le plan intercantonal (Bâle-Campagne, Soleure, Berne, Zurich). Le système est opérationnel et entrera en vigueur effectivement début 2004.

Pourtant, on peut d'ores et déjà prévoir que le canton d'Argovie devrait ramener son dispositif – dans quelques années – à une douzaine d'organisations. Sur le plan structurel, les organisations de protection civile sont